

Politique de l'emploi et formation professionnelle

Alors que la réforme de la formation professionnelle est encore méconnue et que le marché de l'emploi devrait encore se tendre

L'ENQUETE CONJONCTURE EMPLOI/FORMATION OPCALIA PICARDIE 2014-2015 REVELE QUE L'IMAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE N'APPARAÎT PAS IMPACTÉE MAIS QUE LES BUDGETS DEVRAIENT DIMINUER EN 2015

Amiens, le 11 février 2015 – L'enquête conjoncture Emploi Formation 2014-2015* réalisée par Opcalia pour la région Picardie révèle que le marché de l'emploi devrait encore se tendre en 2015 et que la réforme de la formation professionnelle est encore méconnue des entreprises. Dans ce contexte, l'image de la formation n'apparaît pas impactée mais les budgets qui seront engagés devraient diminuer en 2015. En outre, les questions de cessions/transmissions constituent de plus en plus un sujet de préoccupation des responsables d'entreprises.

LA REFORME : 38% PENSAIENT LA CONNAITRE

Comme au niveau national, l'enjeu principal aujourd'hui réside dans l'information et l'accompagnement tant la majorité des entreprises de Picardie apparaît encore très peu concernée par la réforme : seulement 38% pensaient la connaître au moment de la consultation et 50% savaient que les entretiens professionnels vont devenir obligatoires tous les 2 ans, alors même que 40% organisent ce type d'échanges avec leurs salariés. Concernant le CPF (Compte Personnel de Formation), 52% le connaissent et 38% souhaiteraient être davantage informés sur le dispositif.

Côté contrôle de la qualité, l'un des enjeux implicites de la réforme, 36% des entreprises qui ont formé leurs salariés au cours de l'année estiment aujourd'hui ne pas évaluer correctement les formations suivies. En outre, 25% seulement pensent privilégier en 2015 les formations certifiantes (diplômes, titres et CQP).

L'EMPLOI : UN MARCHÉ TENDU

Malgré une embellie en 2014, le Marché de l'Emploi devrait encore se tendre cette année : les prévisions de recrutement sont en nette baisse et la confiance continue de diminuer. Dans ce contexte, les répondants se montrent confiants en l'avenir pour leur entreprise à hauteur de 56% (-7pts), très loin du niveau de sérénité de 82% atteint en 2011. Sur le plan des embauches, 64% (+10pts) ont recruté en 2014 et 41% (-14pts)

l'anticipent pour 2015. En 2014, 38% (+4pts) ont embauché en CDI, contre 44% (+6pts) en CDD. Et parmi ceux qui ont embauché en CDI, seuls 17% ont recruté après un autre contrat, un CDD le plus souvent et de manière plus secondaire après un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage.

FORMATION PROFESSIONNELLE : UN LEVIER DE PERFORMANCE

Dans ce contexte, l'image de la formation n'apparaît pas impactée : pour 78% des entreprises, elle représente un levier positif aussi bien pour la performance de l'entreprise que pour le développement des compétences du salarié, et 70% la considèrent comme une priorité. Au cours de l'année 2014, 65% des entreprises ont déclaré avoir formé leurs salariés, soit autant qu'en 2013. Toutefois les budgets qui seront engagés en 2015 ainsi que le recours aux OF devraient diminuer : 81% (93% en 2014) des entreprises prévoient d'engager des budgets de formation en 2015 et 81% (88% en 2014) de recourir aux Organismes de Formation.

Par ailleurs, la gestion anticipatrice de la formation reste toujours limitée puisque seulement 28%, de façon stable depuis 3 ans, planifient annuellement leurs actions de formation.

CESSIONS D'ENTREPRISES : TOUJOURS UN SUJET DE PREOCCUPATION

L'enquête met toujours en évidence un besoin en hausse en matière d'accompagnement des candidats à la cession ou à la transmission d'entreprise. Sur l'ensemble des interviewés, 20% (+2pts) se déclarent concernés par la cession ou la transmission de leur entreprise, 18% indiquant un délai inférieur à 5 ans. Les concernés par la cession sont 41% à éprouver le besoin d'un accompagnement : en priorité sur l'accès à un réseau de cédants/repreneurs (61%), la recherche de candidats repreneurs (55%) et l'accompagnement financier/administratif (33%). Les dirigeants souhaitent également être conseillés sur l'estimation de la valeur de leur entreprise (33%), la formation d'un ou plusieurs salariés candidats à la reprise de l'entreprise (33%) et la préparation des salariés au changement de dirigeant (6%).

**Initiée en 2009 et conduite annuellement sur le dernier trimestre de l'année, cette 6^{ème} édition de Conjoncture Opcalia a été réalisée par internet et par téléphone par le Cabinet Majors Consultants entre le 10 octobre et le 5 décembre 2014 auprès de 50 000 entreprises adhérentes ou non du réseau Opcalia. Les résultats reflètent les réponses recueillies auprès de 4125 responsables (chefs d'entreprises, responsables RH, responsables formation...) dont 98 pour la région Picardie.*

A propos d'Opcalia (opcalia.com)

Opcalia est un Organisme Paritaire Collecteur interprofessionnel et de branches Agréé (OPCA) par l'Etat. Il collecte les cotisations annuelles des entreprises au titre de la formation professionnelle continue des salariés et finance la formation à travers différents dispositifs (Plan de formation, Période et Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Bilan de compétences, Validation des acquis de l'expérience).

Seul OPCA présent sur l'ensemble du territoire (y compris les 5 DOM), Opcalia déploie une offre de services de proximité en direction des entreprises :

- mise en place de diagnostics RH/Compétences pour l'entreprise, un secteur d'activité ou une branche professionnelle,
- conseil et mise en œuvre des projets de formation,
- accompagnement au recrutement via les contrats en alternance,
- simplification administrative et financière,
- recherche de cofinancements publics,
- veille et service d'information juridique sur l'emploi et la formation.

Chiffres clés : 73 000 entreprises adhérentes relevant de l'interprofession et de 29 branches professionnelles et 10 secteurs d'activité partenaires ; 92 % emploient moins de 50 salariés ; 643 millions d'euros de collecte ; 88 millions d'euros de financements publics ; 660 000 salariés formés ; 120 agences territoriales de proximité ; 830 collaborateurs dont 60 pour les départements d'outre-mer.

CONTACT PRESSE

Jean-Paul AMARY / 01 43 61 23 38 / 06 07 30 73 79 / jean-paul@amary.com